

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq juin à 20 h 30, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

Nombre de membres

En exercice	23
Présents	21
Votants	23
dont Pouvoirs	02

Présents : Le Maire, Genoud Marc,
MM les Adjoints : Mercet Sophie, Seifert Christophe, Meylan Pierre,
Personnaz Rosa, Eudes Thibaut,
MM les Conseillers : Laks Nathalie, Laks Nicolas, Saint-Pierre Aude,
Aragon Frédéric, Vilminet Guillemette, Pérou Sylvain, Blanc Anne,
Arhuero Christophe, Roy Céline, Personnaz Jérôme, Roy Vincent,
Manganelli Stéphanie, Baud Sébastien, Tugler-Rossi Sophie, Liévin
Christian,
Pouvoirs : Casabianca S. donné à ROY V., ARAGON M. donné à
MEYLAN P.
A été nommé secrétaire : F. Aragon

ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE – AFP : ELECTION DES DELEGUES

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère à l'Association Foncière Pastorale et doit désigner des représentants au sein de cette association.

Pour mémoire, l'Association foncière pastorale (AFP) est un regroupement de propriétaires de terrains (privés ou publics) sur un périmètre agro-pastoral, et accessoirement forestier, dans le but d'aider à la mise en valeur et à la gestion des terrains inclus dans le périmètre.

Pour ce qui concerne la commune de Beaumont, il y a lieu de procéder à l'élection de 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

Il est demandé au conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, d'élire ces délégués :

Délégué Titulaire :

- Thibaut EUDES

Délégué Suppléant :

- Nicolas LAKS

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire.
A Beaumont, le
Le Maire,

